



Décisions municipales

EXTRAIT DU REGISTRE

FINANCES

Demande de financements dans le cadre de l'aide départementale « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne »

LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE,

vu code le général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-10 et L.2122-22 (26°),

vu la Loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

vu la délibération du Conseil municipal du 21 octobre 2021 portant délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire,

considérant que le dispositif d'aide départementale « 50 000 arbres pour le Val-de-Marne », soutient financièrement les projets de plantation d'arbres et d'arbustes des communes,

considérant qu'il convient, en conséquence, de solliciter ce financement auprès du département du Val-de-Marne pour le projet de végétalisation des cours maternelle et élémentaire du groupe scolaire Rosalind Franklin, pour les opérations suivantes :

- Etudes et conception du projet : 30 150 € HT.
- Travaux de mise en œuvre de la plantation : 20 835,88 € HT.
- Plantations de 63 arbres tiges en espace vert (dont 39 composés d'essences locales) : 23 703 € HT.

vu le plan de financement prévisionnel, ci-annexé,

vu le budget communal,

DECIDE

ARTICLE 1 : SOLLICITE une demande de financement auprès du Département du Val-de-Marne, pour l'opération précitée.

ARTICLE 2 : CHARGE la Directrice Générale des Services de la Mairie de l'exécution du présent arrêté qui lui sera communiqué

ARTICLE 3 : DIT que les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

ARTICLE 4 : AMPLIATION de la présente décision sera adressée à la Préfète du Val-de-Marne après publication.

FAIT EN MAIRIE LE 04 JUIL. 2024

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 04 JUIL. 2024
RECU EN PREFECTURE
LE 04 JUIL. 2024
PUBLIE PAR VOIE ELECTRONIQUE
LE 04 JUIL. 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine,
Et par délégation,

Ouarda KIROUANE
Adjointe au Maire



Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif est de deux mois à compter de la publication/notification de la présente décision.